



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 OCTOBRE 2019

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 9 septembre 2019 à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1. Travaux de voirie : Impasse du rail

La commune souhaite réaliser un premier aménagement en enrobé dans l'Impasse du Rail et un fil d'eau pour recueillir les eaux pluviales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société WILLEM de Surbourg pour un montant d'environ 23 788.00 € HT soit 28 545.60 € TTC

2. Travaux d'aménagements extérieurs de la Salle de la Musique et de la Culture

La commune doit aménager le parvis de l'extension de la salle de la Musique et de la Culture et créer des places de parkings le long du bâtiment dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société WILLEM de Surbourg pour un montant d'environ 17 953.50 € HT soit 21 544.20 € TTC

3. Travaux d'aménagements extérieurs de la Salle de la Musique et de la Culture : approbation de la plus-value pour la mise en place de pavés en nid d'abeille

Le Conseil Municipal a approuvé l'aménagement du parvis de l'extension de la salle de la Musique et de la Culture et la création de 2 places de parking pour les personnes à mobilité réduite.

Il est proposé de remplacer l'enrobés prévue initialement par des pavés en nid d'abeille plus écologiques pour l'infiltration des eaux de pluies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve la plus-value d'environ 1 500.00 € HT pour la pose de pavés absorbants enherbés/nids d'abeilles.

4. Travaux de voirie rue de la Forêt Noire

La commune va réaliser un premier aménagement de la voirie de la rue de la Forêt Noire : le tronçon qui fait la jonction avec la rue des Cévennes

Les travaux consistent à poser de l'enrobé et à continuer les trottoirs de la rue existante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de retenir l'offre de la société TP KLEIN de Herrlisheim pour un montant d'environ 18 589.00 € HT soit 22 306.80 € TTC

5. Budget 2019 : Décision modificative n° 1

Afin de financer les travaux de voirie Impasse du Rail et rue de la Forêt Noire, il est nécessaire de réaffecter des crédits d'investissements du budget 2019. Des crédits non utilisés de l'opération mis en accessibilité des WC publics et création de vestiaires aux ateliers seront affectés pour financer les travaux de voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Vote une décision modificative n° 1 comme suit :

Investissement

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1348-43 : Mise aux normes Toit SMC	0	0	0	43 500.00 €
Total R 13 : subventions d'investissement	0	0	0	43 500.00 €
D-2184-41 Accessibilité WC publics et vestiaires ateliers	15 000.00 €	0	0	0
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0	43 500.00 €	0	0
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	15 000.00 €	43 500.00 €	0	0
D 2313-40 Transformation et agrandissement SMC	30 000.00 €	0	0	0
D 2313-41 Accessibilité WC publics et vestiaires ateliers	15 000.00 €	0	0	0
D 2315-45 Travaux de voirie Impasse du Rail	0	30 000.00 €	0	0
D 2315-46 Travaux de voirie rue de la Forêt Noire	0	30 000.00 €	0	0
Total D 23 : Immobilisation en cours	45 000.00 €	60 000.00 €	0	0
TOTAL INVESTISSEMENT	60 000.00 €	103 500.00 €	0	43 500.00 €
Total Général		43 500.00 €		43 500.00 €

6. Personnel communal : Transformation d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'agent de maîtrise territoriale

Vu la liste d'aptitude par voie de promotion interne au grade d'agent de maîtrise territoriale au titre de l'année 2019, en date du 1^{er} juillet 2019.

Afin de prendre l'évolution de carrière d'un agent, M le Maire propose de transformer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'agent de maîtrise territoriale à temps complet pour les services techniques municipaux à compter 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide transformer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'agent de maîtrise territoriale à temps complet pour les services techniques municipaux à compter 1^{er} novembre 2019.

7. Ecole de Musique Municipale : Création de 9 postes d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe non titulaires

Suite à la rentrée de l'école de musique, il est nécessaire de fixer la durée hebdomadaire de services des professeurs de l'école de musique municipale pour 2019/2020 sur la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 et le niveau de recrutement et de rémunération

Il est proposé de créer 8 postes de professeurs d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe non titulaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE de créer 8 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe non titulaires à temps non complet.

8. Demande de subvention : Achat d'un baryton pour l'Harmonie municipale

L'association Musique Union Kilstett sollicite la commune pour participer à hauteur de 40 % à l'achat d'un baryton dont le prix est de 6 990.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer à hauteur de 40% du coût d'acquisition du baryton dont le prix est de 6 990.00 € TTC.

9. Demande de subvention : remboursement de frais d'organisation de la manifestation Vélo Gourmand à l'ASK

La commune de KILSTETT a participé à la manifestation vélo gourmand. Durant cette manifestation, l'ASK a offert les repas aux bénévoles des associations de KILSTETT qui ont aidé à la réussite de cette manifestation. Le coût des repas s'élève à 498.50 €.

Il est proposé de verser une subvention du montant indiqué à l'ASK.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de verser une subvention de 498.50 € à l'ASK pour la prise en charge des frais d'organisation de Vélo Gourmand.

10. Planning des cérémonies et manifestations municipales

- Lundi 11 novembre à 10h30 : Cérémonie Armistice
- Dimanche 24 novembre à 11h : 75^{ème} anniversaire des 5 disparus de KILSTETT
- Dimanche 5 janvier à 10h : Cérémonie des Gendarmes
- Vendredi 10 janvier à 19h : Vœux du maire
- Dimanche 12 janvier (journée) : Fêtes des aînés
- Samedi 18 janvier à 10h : Cérémonie de la bataille de Kilstett

11. Rapport d'activités 2018 de la communauté de communes

Le Conseil municipal prend acte du rapport 2018 de la communauté de communes du Pays Rhéna. Il faut souligner que la piscine est de nouveau active pour les enfants de KILSTETT.

12. Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays Rhéna n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 2 cessions immobilières.

Le Maire

Gabriel MULLER